

## CONDITIONS DE L'ACTION PRIME DE BIENVENUE DE 50 EUROS

---

Tout nouveau client de MeDirect (toute personne qui n'a pas de relation client avec MeDirect au début de l'action le 3 août 2020 et qui n'a pas eu de relation client avec MeDirect dans le passé) qui introduit intégralement sa demande de compte, y compris le premier dépôt d'argent, se verra accorder une prime de 50 €.

Pour avoir droit au paiement de cette prime, le client doit remplir toutes les conditions et exigences des présentes conditions générales de promotion.

### DURÉE

L'action se déroule du 3 août 2020 au 30 septembre 2020. MeDirect se réserve le droit de modifier la durée de l'action à tout moment, et de modifier le contenu de l'action dans le futur. Les modifications de ces conditions générales seront toujours annoncées sur le site Web MeDirect et/ou par courrier électronique.

### PRIME ET PAIEMENT

La prime sera accordée si les conditions suivantes sont remplies :

- Le nouveau client de MeDirect n'a pas encore de relation client avec MeDirect au début de la campagne, le 3 août 2020, et n'a pas eu de relation client avec MeDirect dans le passé.
- Le formulaire de demande électronique d'ouverture de relation client doit être entièrement introduite avant le 30 septembre 2020.
- Toutes les étapes pour ouvrir une relation client avec MeDirect, y compris le premier dépôt d'argent, doivent être accomplies avant le 3 novembre 2020.
- La relation client doit rester actif au moins jusqu'au 3 novembre 2020.
- La demande d'ouverture d'un compte doit être approuvée par MeDirect Bank SA. [Consultez ici les conditions à remplir pour devenir client.](#)
- Si vous ouvrez un compte joint, seul le titulaire du compte principal recevra 50 euros.
- Chaque client ne peut réclamer la prime de bienvenue qu'une seule fois.
- La prime de bienvenue de 50 euros sera versée dans les premiers 14 jours de novembre 2020 sur le compte liquidités du nouveau client chez MeDirect.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'ACTION

Cette action s'applique aux nouveaux clients. MeDirect se réserve le droit de refuser des clients en fonction de sa propre appréciation. Seules les personnes ayant leur résidence officielle et fiscale en Belgique peuvent ouvrir un compte auprès de MeDirect. Chaque nouveau client accepte les "[Conditions générales](#)" et la "[Politique de confidentialité](#)".

### L'ACCEPTATION DES CONDITIONS DE L'ACTION

En prenant part à cette action, le client reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes conditions générales de l'action.